Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 47 (1909)

Heft: 38

Artikel: On voyadzo aô pôle

Autor: Marc

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-206293

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),

E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler, GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences. ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LE JUGEMENT DE PINCLET

A la croisée de la route de Faoug à Coppet et du chemin qui de la forge des Eterpaz mène à la petite auberge des Rutènes. Une automobile est arrêtée à l'ombre d'un sorbier, à deux pas d'une borne où Pinclet, le cantonnier, s'est assis pour faire les dix heures. Devant la lourde voiture est campé, les jambes écartées et les bras croisés sur la poitrine, un grand gaillard en manches de chemise, dont l'attitude semble dire au chauffeur : vous ne passerez pas! De fait, ce chauffeur a l'air fort contrarié, d'autant plus que sur le siège d'arrière s'agite nerveusement une jeune dame qu'on devine jotie sous la voilette tombant d'un affreux chapeau-cloche à fromage.

- Voyons, fait d'un ton conciliant l'automobiliste, je vous donne trois francs, et vous gar-

dez votre poule; cela vous va-t-il?

- C'est trois francs cinquante et pas un fichtre de moins! répond le propriétaire de la poule... Ça vous apprendra à décapiter mes bonnes pondeuses.
- Mais puisque je vous dis que vous la garderez!
- Que voulez-vous que je fasse d'une poule sans tête; elle est à vous maintenant; payezmoi mes trois francs cinquante, et tout sera dit.
- Mais, moi non plus, je n'ai que faire de votre bonne pondeuse; et puis, elle tachera les coussins de mon auto.
- A qui la faute?
- Tenez, voici trois francs, et n'en parlons plus.
 - Pardon, trois francs cinquante.
- Décidément, vous n'êtes pas raisonnable!

— Si vous préférez que nous allions chez M. le juge de paix ? c'est seulement à cinq petits quarts d'heure d'ici.

- Merci, je suis trop pressé; mais, dites-moi,

si nous nous en remettions au jugement de ce cantonnier qui nous écoute?

- On peut essayer... Hé! Pinclet, amène-te

voir par ici.

— Mon brave, fit le chauffeur à Pinclet, qui s'avançait à pas mesurés, après avoir essuyé du revers de la main sa longue moustache, mon brave, voulez-vous être l'arbitre de notre petit différend? Vous avez entendu de quoi il s'agit?

- Mon Dieu, j'ai entendu sans bien entendre

— Eh bien, voici: la poule de votre ami a passé sous mon automobile, il me réclame trois francs cinquante à titre de dédommagement, je lui offre trois francs et lui laisse sa poule, n'estce pas équitable?

- Montre-voir cette poule, François, dit le cantonnier; et, après l'avoir soupesée:

— Tout ce que je puis dire, c'est que Monsieur a assez raison et que tu n'as pas tant tort, François... Tu; te fiches donc de ta poule, pourvu que tu aies tes trois francs cinquante?

- Oui.

-{Et Monsieur promet bien de ne pas la réclamer, si Monsieur ne débourse que trois francs? - Mais oui.

— Eh bien, Monsieur aura bien la bonté de donner trois francs à François; j'y ajoute cinquante centimes et je garde la poule... Tout le monde est-il content?

Le chauffeur et François : «Parfaitement. »
— Et pis, conclut Pinclet, en fourrant la poule dans son bissac, les frais du procès on les mettra à la charge de l'Etat.

V. F.

AUX PENSIONNAIRES

A pièce de vers que voici n'est pas d'aujourd'hui, on le voit par la date. Elle fut publiée jadis dans la *Tribune de Lausanne*. Elle est toujours de saison:

Alors que vous passez, candides pensionnaires, Cheminant deux à deux, douces et débonnaires, J'aime à saisir au vol vos propos innocents, En leur français naïf, aux comiques accents, Laissant voir en sa forme élémentaire et fruste Votre souci constant de trouver le mot juste, Et témoignant chez vous du désir vertueux De faire un « exercice » utile et fructueux.

J'aime, en les trains d'été, quand vous rentrez [fleuries.

D'une course joyeuse à travers les prairies, Entendre raisonner vos étranges jargons, Dans le silence hostile et triste des wagons. Et tandis que d'air pur et de plaisir grisées, Vous contez la journée en phrasés imagées Où passent des « charming », « reizend » et « lovely »

Votre gai charabia ne me semble point laid.

Puis, en costumes clairs, gentiment alignées, J'aime à vous voir encore, écoutant résignées : Sonate, paraphrase, étude et concerto, Symphonie, impromptu, fugue ou minuetto, Flot terrible et puissant de savante musique, Que déchaîne l'orchestre en un concert classique, Où l'auditeur profane accablé de sommeil, Grâce à vos frais minois se maintient en éveil.

Enfin, au temps béni des douces gâteries, Des envois de bonbons et de pâtisseries, De puddings nationaux, fruits de l'art maternel, J'aime à vous voir entrer, la veille de Noël, Dans quelque librairie, et là, très affairées, Choisir en le monceau des cartes illustrées Celle devant porter au logis familial Vos souhaits de bonheur, vos vœux d'amour filial.

Et je tiens à vous dire, aimables pensionnaires, Berthas, Fridas et Mauds, doux anges tutélaires Du brillant virtuose et du conférencier, Combien ici chacun sait vous apprécier. Aussi, n'hésitez pas à nous mander vos filles, Quand, plus tard, vous aurez de nombreuses [familles,

Et puissent dans Lausanne, en cortèges heureux, Toujours, les pensionnats défiler « deux par deux». Lausanne, mars 1898.

C'est du propre! — Le Bulletin de la Bourse de la *Tribune de Genève*, du 14 septembre, se termine ainsi:

« Notre bouse est retombée ce matin dans le calme. Peu d'affaires. »

Décidément, dirait Tæpfer, notre Bourse s'embramine!

ON VOYADZO AO POLE

laide-vo lè papâi stau dzo? Se vo z'âi z'u lesi de lè z'épèla on bocon, prau su que vo z'âi vu que trâi crâno corps sant z'u fêre onna tornâïe tant qu'âo pôle, et que sant revegnâ tot vedzet, ma on bocon einrhonmâ. Clli que l'a z'u lo premî idée de parti l'è on certain bon-fonds de pè Velâ-Bonzon qu'on lâi desâi Coque po nom sobriquiet. On l'avâi batsi dinse por cein que, quand l'étâi oncora tot boute et qu'on lâi demandâve: « Ame-to mî ton père âo bin ta mère? », ie repondâi: « l'âmo mî lè coque ? » et Coque lâi étâi restâ.

Clli coque l'ètai adî plliein d'indzalîre, principalameint âi z'ertè dâi dou pî. L'è oncora on' affère de la mètsance que lè z'eindzalîre et Coque l'avâi tot fé po lè fère à passâ. Po fini, l'avâi étâ vè on mâidzo que l'âi dit dinse : « Rein ne vo lè z'arretâ que de corre dein la nâ. » Mâ on ètâi âo sailli et, ma fâi, adieu la nâ. Adan, on régent de per lè, que l'avâi bin z'u recordâ la jographie, lâi fâ dinse on dzo: - Sède-vo pas allâ âo pôle nord, que l'è tant plliein de nâ qu'on ne pâo pas mė et que doure dâî z'annâïe! -- Et Coque sè décide à parti, po guièri sè z'eindzalîre et po promenà on bocon sa balla-mére que lâi a grand teimps que lo lâi promettà. Ma, faillâi tot on trossî po s'einmodâ contre lo pôle. Ie preind dan sè metanne; l'einfate son bounet avau lè z'oroille, qu'on lâi vayâi fenameint lo bet dau nâ; ie met sè choque à botte avoué dâi gamatche per dessu; ie va couillî dein on'adze on bon bâton de câodra; ie bete dein sa catsetta quauque batz, onna botoille de vin de fri, onna ludze po menâ la balla-mére que pouâve pas bin martsî... et pu, via pè Penâ, Botteins, Echalleins.

Ma fâi, à Echalleins, coumeincive à ne pas sè rappela dau seindâ po lo pôle. Lo régent lâi avâi bin de que faillai teri adî ein lévè de la part dau dzoran, mâ l'avâi tot parâi pouâre de sè trompâ et ie dèmande à n'on municipau de lâi montră lo tsemin.

— Quemet! vo z'allâ âo pôle? que lâi dit clli municipau.

— De bî savâi, que repond Coque.

— Et vo z'âi min d'Esquimau avoué vo ?

— Ein faut-te? que ie dit; savé pas qu'ein faillái.

Lâi avâi adan pè lo Gros-de-Vaud on corps qu'on lâi desâi l'Esquimau et que l'avâi dou valet, ion qu'on lo surnommâve Dzanlyâo et l'autro Epouâire-veretà, que l'avant assebin la frénesi d'allà âo pòle. Coque va adan vè leu et lau dit dinse et dinse que, onn'hâora aprî, lè trâi gaillà tracîvant tant que pouâvant èteindre, avoué la balla-mère su la ludze, vè Yverdon, Nautsatî et pu du cein lo seindà dau pôle.

Ma fâi, l'ant z'u à piotouna, à piotouna dessu la gllièce et dein la na. L'è épquairau! A dai pllièce l'ein avai la hiautiau d'onna maille de fein, et pu aprì asse hiaut que la cathédrala, dai mouî dau tonnerro, quemet la Tor de Gauze, quemet la montagne de midzo.

Et ie montavant adî, ie montavant adî, ein trâineint la ludze. Dâi iâdzo reincontrâvant on par de dzein et du tot lliein lau criâvant:

- E-te bin lo seindâ po lo pôle?

- Oï, que repondâvant, alla pî drâi einan.

Faillái rebrassá la ná, hardí et Coque peinsáve pe rein mé à sè z'eindzalíre câ ne cheintá pe rein sè z'erpion tant l'avái frá. L'avái la pí d'oñie, grebolláve que sè gamatche lái montávant dái iádzo tant qu'âi cousse et redèchèdant d'avau de la coupita dau dzenáo. L'ant z'u à resoudre, alla pi.

Tot d'on coup, on dzo, vaitcé que ion dai z'Esquimaux, Epouâire-veretâ crâïo, ie fâ dinse:

- Lo seindâ botse ici, vouâitîde!

— L'è veré, que fâ Coque.

- Eh bin! prau su qu'on è arrevâ et que no

sein âo pôle.

L'ètâi veré, l'étant arrevâ âo pôle, du que lo seindâ botsîve. Que l'ètâi biau perquie! Mon Dieu t'i possiblio! Clli que n'a pas vu cein n'a rein vu.

Faillái vère mon Coque quemet l'ètâi benaise. Sti coup, ne peinsâve pe rein mé à sè z'eindza-lîre: châotâve, verive, fasâi lo tsâno drâ; de dzoûïe, sè motsîve su sa mandze. La balla-mére, li, mouettâve adî; ie desâi que Vela-Bonzon tâi pllie galé, mâ l'ètâi rein que po mourgâ Coque.

Mâ faillái via. Quinta cramena fasái! Se dèpatsant dan de báire lau botoille de vin de fri et pu.. route po l'ottô, sein guegnî derrâi leu câ l'oûra ètâi forta qu'on diâbllio.

L'ein ant z'u dau tsemin à refére.

Quand furant rarrevâ pè la Suisse, que l'oûra avâi botsî on bocon, mon Coque sè revîre et sède-vo que vâi?

La balla-mére n'ètâi pas avoué leu : l'avâi âobliâïe âo pôle, à tsevau su la ludze.

Marg a Louis.

LE PATOIS PARLEMENTAIRE

Tandis que la plupart de nos patois romands — les patois du canton de Vaud, en particulier — délaissés, agonisants, ne trouvent plus refuge que chez les philologues, qui les analysent et les dissèquent à plaisir, le patois bernois — le Bernerdütsch — trône encore, triomphant, au Grand Conseil de ce canton.

Remarquant la chose dans le *National suisse*, M. Virgile Rossel raconte la savoureuse anecdote que voici. Il y a cinquante ans environ que cela se passait, mais les choses n'ont guère

changé dès lors.

« Lorsqu'un des arrondissements du district de Moutier envoya au Grand Conseil le notaire Olivier Bernard, de Fornet, ce spirituel et malicieux homme de loi ne fut pas médiocrement étonné de constater que ses collègues allemands s'exprimaient dans leur patois, qu'il ne comprenait pas ou qu'il affectait de ne pas comprendre.

Un beau jour, il demanda la parole et commença un discours dans le nerveux et sonore

dialecte de la Prévôté.

Stupeur générale! Le président l'arrête et le prie de s'adresser aux députés dans une langue intelligible à tous. Bernard sourit dans sa mous-

tache et poursuivit en français:

» — Vous me servez votre patois de l'Oberland ou de l'Emmenthal. Je vous sers mon patois du Jura. Nous sommes quittes... D'ailleurs, je serai bon prince. Et je ne vous imposerai pas un exercice de patience que vous m'imposez avec un sérieux qui me désarme.

» On se regarda, on ne tarda pas à s'amuser de l'intermède, — et le « Bernerdütsch » fait plus que jamais les délices des grands-conseillers

bernois. »

D'OU VIENT NIO

onsieur le professeur Gauchat, qui a lu notre entrefilet intitulé Nyô, nyobet, nyôka, paru dans le nº 36 du Conteur, veut bien y faire allusion dans une lettre qu'il nous écrit en date du 9 septembre. Voici ce passage:

« ... J'ai souvent eu envie d'écrire de petits articles étymologiques pour le Conteur. Vous me provoquez de nouveau avec $ny\hat{o}$. L'œuf qu'on laisse au nid et, par extension, une chose laissée inachevée, tire son nom du latin nidale. Mais $ny\hat{o} = \text{imbécile est un problème des plus hérissés comme toutes les appellations de la bêtise. Malheureusement le temps me manque absolument pour satisfaire la curiosité des lecteurs du Conteur — et la mienne propre. »$

Nous n'en remercions pas moins l'aimable rédacteur en chef du *Glossaire romand* pour ce mot d'explication, ne désespérant pas, cependant, qu'ici ou ailleurs, nous n'entendions prononcer un jour le *Sésame*, ourre-toi! qui enfoncera toute grande la porte qui vient d'être entrebâillée.

Octave Chambaz.

« A MON CHER CONTEUR »

Nous avons reçu, d'une fidèle amie du Conteur, la lettre que voici. Nous y répondrons quand l'auteur nous aura exprimé tous ses griefs.

Mon cher Conteur,

'UNE de tes plus anciennes lectrices, qui te sut toujours gré de provoquer le sourire tout en te gardant bien du gros sel gaulois, vient aujourd'hui en toute franchise, « à la bonne franquette », te signaler trois points sur lesquels elle ne peut t'approuver.

C'est d'abord à propos du féminisme, en face duquel tu te montres invariablement d'une hostilité ironique, bien que courtoise, ce qui n'est pas, tu en conviendras, une manière d'avoir raison. Avoir les rieurs de son côté est une victoire fictive, et quoi qu'en disent ces derniers, la chute des revendications du sexe opprimé par les lois émanées du sexe fort avance à pas lents mais sûrs que plus rien n'enraiera.

Conclusion : cesse de railler là-dessus.

Et d'une.

Dans l'un des numéros récents du Conteur, un monsieur ou une dame V. F. prenait un plaisir évident à nous faire assister à une réunion semi-mondaine de gens à allures compasées, au langage doucereux, mis en relief naguère dans le pamphlet de Monsieur Coquemolle. Avec une verve digne d'un meilleur sujet, l'auteur nous fait sourire par le bienrendu des sensations gastronomiques des consommateurs de fine pâtisserie réunis dans un salon de gens bien. A cette lecture, plus d'un, amusé, se surprit à essayer si ces ghmm! ghmm voluptueux étaient heureusement exprimés par cet assemblage de lettres. Oui! c'était bien ça.

Quant à moi, vibrante d'indignation, ma pensée alla tout aussitôt, et comme pour une revanche à prendre, vers les claquements de la langue contre le palais propres aux dégustateurs de vins de marque. Ceux-là on ne les tourne pas en ridicule.

Pourquoi? Parce qu'ils sont trop nombreux, et qu'il est bien plus noble, bien plus viril d'ingurgiter de l'alcool que des tartelettes aux amandes, arrosées d'une tasse de thé.

Ami Conteur, laisse-moi te dire que la moquerie aux dépens de ces derniers, amateurs de douceurs, est dévenue quelque chose de mal norté.

En notre époque de revendications de toutes les libertés, laissons les gens du monde religieux arborer leur drapeau, ou contracter peut-être à leur insu un extérieur ou des manières en dehors des autres; mais gardons-nous de leur jeter le ridicule ou de les taxer d'hypocrisie, car qui peut lire dans le for intérieur d'un autre?

Tenez, Edouard Rod, le célèbre romancier, m'a un jour vivement froissée par son dédain ironique de ces darbystes de la bonne petite ville de Nyon, se rendant à leur lieu de culte, « le livre de cantiques serré dans les mains gantées de filoselle. » Il m'a froissée aussi quand il donne à un darbyste le rôle le plus odieux dans son roman *L'Incendie*. J'eusse voulu lui rappeler que ses très honnêtes père et mère appartenaient à la secte qu'il bafoue souvent.

Un troisième grief me reste à exposer, mais l'exiguïté des colonnes hospitalières du petit journal me contraint de le remettre à huitaine.

Au revoir donc, ami *Conteur*, si tu y conens.

La grand-mère que tu sais.

C'EST UNE GALÈRE!

C'est une galère! est une locution courante pour désigner une situation difficile, pénible, ingrate. Elle a son origine dans la peine qu'on infligeait autrefois aux malfaiteurs d'aller ramer dans les galères, peine remplacée aujourd'hui par celle des travaux forcés.

Les galères, ces bâtiments à voiles et à rames, chez les anciens et encore au moyen-âge, eurent leurs jours d'éclat dans la Méditerranée. La galère, c'était encore la mobilité, et, pour les corsaires barbaresques qui en usaient, le moyen presque sûr d'avoir raison de gros vaisseaux, presque à leur merci dans les temps calmes. Aujourd'hui, la vapeur n'a plus à tenir compte de cela. Il y a deux cents ans à peine, il n'en était pas de même, et dans les xv° et xv'e siècles, la marine militaire de la République de Venise, par exemple, ne comptait encore que des galères.

Voici la description complète des galères, faite par l'amiral Jurien de la Gravière d'après Barras de la Penne, capitaine des galères du roi

de France.

*

Ceux qui entrent, pour la première fois dans une galère, sont surpris d'y voir tant de monde. Il y a, en effet, en Europe, une infinité de villages qui ne renferment pas un aussi grand nombre d'habitants. Mais, ce qui cause encore plus d'étonnement, c'est d'y trouver tant d'hommes rassemblés en un si petit espace. Il est vrai que la plupart n'ont pas la liberté de se coucher tout de leur long; on met sept hommes dans chaque banc, c'est-à-dire dans un espace d'environ quatre pieds de large sur dix de largeur. De poupe à proue, on n'aperçoit que des têtes. Le capitaine et les officiers ne sont guère mieux logés : ils ont pour tout refuge la poupe, qu'on serait tenté, vu sa grandeur, de comparer au tonneau de Diogène. Lorsque l'impitoyable mer de Libye surprend les galères par le travers des plages romaines, quand l'impétueux aquilon les vient assaillir au large ou que le golfe du Lion les livre à l'humide vent de Syrie, tout s'accorde à faire de la galère moderne un enfer.

Les lamentations lugubres de l'équipage, les cris effrovables des matelots, les hurlements horribles de la chiourme, les gémissements des charpentes mêlés au bruit des chaînes et au rugissement de la tempête, produisent dans les cœurs les plus intrépides un sentiment de terreur. La pluie, la grêle, les éclairs, accompagnement habituel de ces violentes tourmentes, la vague qui couvre le pont de ses embruns, ajoutent à l'horreur de la situation. Bien qu'on ne soit pas généralement très dévot en galère, vous voyez alors des gens prier Dieu, d'au-tres se vouer à tous les saints. Quelques-uns même, en dépit de l'agitation du navire, essaient de faire, autour du bord et sur la coursie, des pèlerinages : ils feraient bien mieux de ne pas oublier Dieu et ses saints aussitôt que le danger est passé. Le calme lui-même a aussi ses inconvénients : les mauvaises odeurs sont alors si fortes qu'on ne peut s'en garantir, malgré le tabac dont on est obligé de se bourrer le nez, depuis le matin jusqu'au soir. Il y a toujours en galère certaines petites bêtes qui font le supplice de ses habitants. Les mouches exercent leur empire le jour, les punaises la nuit, les puces et les poux le nuit et le jour. Quelques précautions que l'on prenne, on ne saurait réussir à s'en garantir; cette affreuse vermine ne respecte pas même les cardinaux, les ambassadeurs ou les têtes couronnées.

Le tableau n'est pas séduisant, et les flancs du magnifique *Bucentaure*, la perle de la flotte vénitienne, comme la dernière des galères, don-